

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

| | |
|-----------------|--|
| Produit | <u>Sous-famille de produit :</u> Matelas <u>Référence du modèle :</u> Essential confort ; Prince II; city; Emperieur; Prince ; Marquis ; CM7 MA Memorex <u>Marque :</u> MOLAFLEX <u>Code produit :</u> <u>Code EAN :</u> 8432995589673 |
| Mobilier | |

Qualités et caractéristiques environnementales du produit

| Critère | Donnée |
|---|---|
| Décret n°2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets | Produit comportant au moins [%] de matières recyclées 80 % Recyclabilité du produit Produit majoritairement recyclable Proportion de métaux précieux déterminée ? Contient au moins [X milligrammes] de métaux précieux (si proportion supérieure à 1 milligramme) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non mg Proportion de terres rares déterminée ? Contient au moins [X milligrammes] de terres rares (si proportion supérieure à 1 milligramme) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non mg |
| Décret n°2021-1285 du 1er octobre 2021 relatif à l'identification des substances dangereuses dans les produits générateurs de déchets | Contient une substance dangereuse Non Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) : - Contient une substance extrêmement préoccupante Non Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) : - |
| Décret n°2021-1110 du 23 août 2021 relatif à la mise à disposition des informations permettant d'identifier les perturbateurs endocriniens dans un produit | Contient un perturbateur endocrinien Non Si oui, lequel/lesquels : - |

Qualités et caractéristiques environnementales de l'emballage

| Critère | Donnée |
|---|--|
| Décret n°2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets | Emballage comportant au moins [%] de matières recyclées 70 % Emballage compostable Non Possibilités de ré-emploi de l'emballage Non applicable Recyclabilité de l'emballage Emballage recyclable en un emballage de même nature |
| Décret n°2021-1285 du 1er octobre 2021 relatif à l'identification des substances dangereuses dans les produits générateurs de déchets | Contient une substance dangereuse Non Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) : - Contient une substance extrêmement préoccupante Non Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) : - |